

## Aide sport CAF : quels dispositifs par département ?

---

En plus de délivrer des coupons sport, la CAF peut aussi vous soutenir financièrement pour les coûts relatifs aux activités sportives de vos enfants.

Cette aide CAF pour le sport peut vous aider, selon les cas, à payer :

- l'inscription à un cours de sport ;
- l'adhésion à une association sportive ;
- une licence sportive ;
- le matériel nécessaire pour l'activité sportive de votre enfant.

Cependant, **il n'existe pas une aide unique de la CAF en la matière.**

Chaque CAF propose son dispositif propre, et c'est la raison pour laquelle vous devrez **vous renseigner directement auprès de la CAF à laquelle vous êtes rattaché** pour savoir l'aide au sport dont vous pourriez bénéficier ([voir comment contacter votre CAF](#)).

De manière générale, les conditions pour obtenir une aide sport CAF sont les suivantes :

- avoir un enfant à votre charge ;
- être allocataire de la CAF ;
- ne pas percevoir une autre aide au sport de la part de votre municipalité ;
- avoir un enfant inscrit dans un club affilié à une fédération ou à une structure associative ;
- avoir, en moyenne, [un quotient familial](#) inférieur à 820 euros.

## Quelle aide aux activités sportives en fonction de votre lieu d'habitation ?

---

Si vous avez besoin d'un coup de pouce pour financer vos activités sportives ou celles de vos enfants, il peut être très utile de **vous renseigner auprès des collectivités locales**. En effet, un grand nombre d'entre elles proposent à leurs administrés **des aides dédiées au sport**.

Ainsi, pour connaître les dispositifs qui existent près de chez vous, **veillez à vous renseigner auprès :**

- de votre mairie (vous pouvez contacter [le CCAS](#) de votre commune) ;
- de votre Conseil départemental ;
- de votre Conseil régional.

Ces aides financières des collectivités locales peuvent couvrir **des dépenses diverses** telles que :

- la pratique du sport pendant les vacances scolaires ;
- l'activité sportive des enfants âgés de 6 et 18 ans ;
- les frais d'adhésion à une association sportive.

## Quelle aide au sport en fonction de votre situation professionnelle ?

---

S'il est toujours utile de se renseigner auprès de la CAF et des collectivités locales pour connaître les aides au sport proposées, il est aussi intéressant de **consulter les dispositifs qui existent en fonction de votre situation professionnelle**.

En effet, vous pouvez peut-être **obtenir une aide financière pour vos activités sportives auprès :**

- **Des organismes sociaux** : comité d'entreprise si vous êtes salarié dans le privé, comité des œuvres sociales, ou encore comité d'actions sociales.
- **Des associations du personnel** si vous êtes fonctionnaire.
- Du [comité de gestion des œuvres sociales](#) pour le personnel hospitalier (CGOS) si vous êtes agent de la fonction publique hospitalière.

**Bon à savoir** : ces différents organismes proposent souvent **des aides valables pour les enfants, mais aussi pour les adultes**.